

Article

« De l'Europe à l'Europe : la conscience nationale, l'idée européenne et l'impératif d'imaginaire »

Philippe Moreau-Defarges

Études internationales, vol. 15, n° 3, 1984, p. 555-573.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/701702ar>

DOI: 10.7202/701702ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

ESSAI ET DOCUMENT*

DE L'EUROPE À L'EUROPE

*La conscience nationale, l'idée européenne
et l'impératif d'imaginaire*

Philippe MOREAU DEFARGES**

L'Unification européenne, entreprise depuis les années 1950, est déterminée par un sentiment à demi refoulé, à demi assumé: *la nation est le mal*. Aucun des trois préambules des traités, CECA (1951), Marché Commun et Euratom (1957), ne contient le mot « nation », préférant le terme moins corrompu par l'histoire, plus démocratique de « peuple ».

A — La nation condamnée au dépérissement? La nation intouchable?

Sur cette question des rapports entre conscience nationale et construction européenne, deux attitudes, deux philosophies semblent s'opposer. D'un côté, il y a l'optimisme pragmatique de « l'inspirateur », Jean Monnet: le danger vient des réactions nationales, peur de l'autre, égoïsme...; s'il ne s'agit pas de heurter de front l'idée nationale, il faut donner aux hommes l'habitude d'autres comportements « par la mise en commun de productions... »¹, « par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait... »². Cette vision observe en définitive la nation comme une survivance du XIX^{ème} siècle: tant qu'elle subsiste, il est essentiel de tisser autour d'elle des réseaux d'interdépendances.

Face à cette démarche libérale, fondée sur l'échange et l'ouverture, se dresse la conception gaullienne, fidèle au pessimisme machiavélien. L'histoire est tragique; les nations constituent des entités, condamnées à lutter pour leur survie: « La guerre fait naître et mourir les États. Dans l'intervalle, elle ne cesse pas de planer sur leur existence... »³.

À chacune de ces deux représentations de la nation correspond une conception de l'unification européenne. Pour Monnet, qui, tout au long de son existence professionnelle,

* Sous cet intitulé, *Études internationales* introduit une nouvelle rubrique dans laquelle seront publiées des contributions qui, sans répondre aux critères exigés dans les articles et les notes, pourront être utiles à l'information, à la réflexion et à la recherche scientifique en relations internationales. Il va sans dire que les opinions exprimées dans ces essais et documents n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

** *Chargé de mission auprès du directeur de l'Institut français des Relations Internationales et professeur à l'Institut d'Études Politiques et à l'école Nationale d'Administration, Paris.*

1. Jean MONNET. *Mémoires*, Paris – Fayard, 1976, p. 353.

2. Préambule du Traité C.E.C.A. – Recueil des Traités instituant les Communautés européennes, 1978, p. 21.

3. Charles De GAULLE. *Mémoires d'espoir*, Paris, Plon, 1970, p. 173.

garde pour préoccupation centrale l'utilisation optimale des ressources, qu'elles soient naturelles ou humaines, l'entreprise européenne n'a de signification que si elle porte en elle une approche nouvelle des relations entre États, ou plutôt entre sociétés: « ... Il faut changer l'esprit des hommes... »⁴; « Nous ne coalisons pas des États, nous unissons des hommes »⁵.

Ce n'est pas un hasard si les mémoires de Monnet s'ouvrent sur l'épisode du projet d'union franco-britannique, lancé, le 13 juin 1940, au moment de l'effondrement de l'armée française devant l'offensive allemande: face au désastre, seul le dépassement de l'État-nation, ambition quasi-utopique dans une période normale, peut surmonter les inerties, la lourdeur de la réalité et fournir la seule réponse vraiment réaliste au défi de l'histoire⁶.

Pour De Gaulle, la force d'une nation s'apprécie dans sa capacité à préserver son intégrité (physique et surtout morale). Les nations peuvent se rapprocher, coopérer, prendre des positions communes, agir de concert, mais non se fondre. Une nation, qui accepterait de se dissoudre dans un ensemble, ne ferait que prouver son indignité à vivre. L'Europe unie n'est viable qu'à la condition de respecter cette donnée fondamentale.

La démarche de Monnet inspire les Traités et se trouve schématisée dans le thème de la « supranationalité »; l'unité de l'Europe se fera par la constitution d'un domaine propre⁷, régi selon des procédures spécifiques, appelé à s'étendre progressivement et à engendrer une forme de régime fédéral.

La conception gaullienne, quelque temps considérée comme anti-européenne, (en particulier, lors de la « crise de la chaise vide », en 1965) est peu à peu acceptée comme l'autre méthode du fait de l'entrée dans le champ européen de nouvelles matières (coopération diplomatique depuis 1970, concertation monétaire à partir de 1971-1972), de l'accueil de nouveaux États membres – et surtout de l'Angleterre –, enfin du retour des desseins nationaux (*Ostpolitik de l'Allemagne Fédérale, d'abord*). *L'Europe unie, au lieu de se substituer peu à peu aux États-nations – comme le rêve la thématique supranationale –, se trouve condamnée à cohabiter avec eux, et même à s'appuyer sur eux.*

B — Conscience nationale et projet européen

Radicalement, philosophiquement opposés, le « système Monnet »⁸ et la vision gaullienne se rejoignent, dans la pratique, sur ce qui apparaît comme l'essentiel. Dans le premier, comme dans la seconde, le problème national est comme escamoté ou plutôt mis par parenthèses. Pour Monnet, la dynamique de l'idée communautaire videra de sa nécessité le cadre national et étatique. Pour De Gaulle, l'État-nation, reste l'institution intouchable, les interdépendances économiques (« l'intendance ») ne pouvant atteindre la nature intime d'une entité façonnée par le sang et les siècles.

4. Memorandum MONNET du 3 mai 1950. *Le Monde*, 9 mai 1970.

5. Phrase placée sur la couverture des *Mémoires* de MONNET.

6. La comparaison entre les récits de l'événement par le Général De Gaulle (*Mémoires de guerre*, tome I, *l'Appel*, Livre de poche, pp. 81-82) et par Jean MONNET, *Mémoires*, pp. 13-36) illustre de manière éclatante le fossé entre deux sensibilités radicalement opposées (et donc entre deux mémoires), l'une obsédée par l'histoire et son tragique, l'autre toujours soucieuse de raisonner en termes de problèmes et de solutions.

7. D'abord le charbon et l'acier (CECA, 1951), puis le commerce et l'atome (Marché Commun et Euratom, 1957).

8. « Ensemble permanent de réflexions et d'actions, de relations et d'appuis, de disponibilités et de suggestions coordonné, orienté en fonction de quelques lignes directrices », in Jean-François DENIAU, *L'Europe interdite*, Paris, Le Seuil, 1977, p. 48.

Ainsi, d'un côté, la construction européenne se présente comme une entreprise de dépassement des États-nations, de leurs rivalités, qui ont ravagé le vieux continent, et l'ont réduit à l'état d'objet dominé par deux superpuissances. D'un autre côté, il se produit une sorte d'incapacité – délibérée? inconsciente? – à analyser les relations concrètes entre le système communautaire et les réflexes nationaux. Ce système revêt les apparences d'une confédération, dotée d'une « Commission exécutive », d'un Parlement, d'une Cour suprême; les membres de ces Institutions se comportent comme si...⁹. Mais les États-nations sont toujours là. Les États à la fois préservent les marques majeures de la souveraineté (police, diplomatie, défense) et pourtant se découvrent entravés dans leurs initiatives économiques et sociales. Les nations gardent leurs pulsations propres: qu'il s'agisse, exemples parmi beaucoup d'autres, de la fresque gaullienne, de l'*Ostpolitik* ou enfin de la guerre des Falklands-Malouines, moments-clefs des sensibilités française, ouest-allemande et britannique, les institutions européennes demeurent en marge de ces chocs.

Alors que le continent européen s'enfoncé à nouveau dans des turbulences, l'inexistence de l'Europe comme conscience d'une identité, au moins diplomatique, n'est même plus une source d'interrogations¹⁰. L'articulation entre l'unification communautaire et les problématiques nationales devient la question centrale, l'image dissimulée dans le tapis, (selon la formule du romancier Henry James).

Le degré de cohésion d'un ensemble, État-nation ou organisation supranationale, est évalué par son aptitude à faire face aux crises. Lors du premier choc pétrolier, l'Europe des Neuf constate au moins son absence de résistance, face tant aux pays qu'aux États-Unis (conférence de Washington sur l'énergie). Aujourd'hui, notamment dans l'enjeu des euromissiles, l'Europe, en tant que personne a, semble-t-il, perdu ce qu'elle gardait encore en 1973, cette faculté de constater! En 1973, la crise de l'Europe est nette: elle naît de l'égoïsme des gouvernements, du manque de solidarité pour le partage d'un pétrole brutalement rationné. Au tournant des années 1980, la crise multiforme surgit au carrefour des contradictions nationales, et d'abord des émotions collectives.

C — De l'Europe à l'Europe

Prenant pour point de départ puis point d'arrivée la construction européenne, la présente réflexion a pour fil directeur les expressions actuelles de la conscience nationale. Si cette dernière se définit d'abord par des réflexes de défense, par un attachement à un patrimoine de traditions et de valeurs, elle fait appel, pour s'épanouir, à une alchimie complexe d'idéalisation: la nation doit alors devenir un absolu¹¹. Selon quelles voies ces mécanismes de sublimation, perfectionnés par l'Europe du XIX^{ème} siècle, sont-ils utilisés par les États

9. En 1983, ce sont, avec une conviction bien plus forte que les commissaires ou les élus de l'Assemblée, les onze juges de la Cour de Luxembourg, qui se montrent les plus certains d'incarner la légitimité européenne, et se définissent comme « les garants de la constitutionnalité de toute l'activité au sein de la Communauté » (phrase extraite des arrêts 4/79, 109/79 et 145/79 du 15 octobre 1980).

10. En 1973, Michel JOBERT, alors Ministre des Affaires Étrangères, sous le Président Pompidou, lâche une de ses formules acides: « L'Europe est une non-personne ». En 1983, les divisions, le mutisme de l'Europe des Dix n'étonnent plus, et vont d'eux-mêmes!

11. Cette exigence de transcendance est parfaitement décrite dans la très célèbre première page des *Mémoires de guerre* du Général De Gaulle: « ... la France, telle la princesse des contes ou la madone aux fresques des murs comme vouée à une destinée éminente et exceptionnelle... » Livre de Poche, p. 5.

non-européens? Cet impératif de l'idéalisation continue-t-il, sous d'autres formes, de se manifester chez certaines nations européennes? Enfin, que devient cette exigence dans le passage de l'idée nationale à l'idée européenne?

1 — *La conscience nationale dans le jeu des puissances*: la conscience nationale moderne se forge en Europe; mais notamment depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, regardée comme dangereuse ou/et anachronique sur le vieux continent, elle renaît ailleurs, notamment dans les luttes de la décolonisation puis dans celles entre États du Tiers-Monde. Comment la conscience nationale retrouve-t-elle l'évidence, la certitude de l'innocence?

2 — *La conscience nationale dans l'Europe divisée*: ainsi, tandis que, dans le Tiers-Monde, les formes de conscience nationale tentent de réinventer presque classiquement la fusion entre identité populaire et ambition étatique, elles renaissent plus ou moins bien, plus ou moins mal en Europe au point de rencontre de la logique des blocs, des désirs d'indépendance et, enfin, des mutations majeures des sociétés européennes. De là, à la fois, leur instabilité, l'impossibilité de les enfermer dans un discours cohérent et, en même temps, leur sensibilité aux manipulations. Comme le suggère la crise de l'Allemagne qui, « étant au centre du système, (...) affecte tout et est affecté par tout »¹² la conscience nationale, diverse, mouvante, omniprésente et à demi cachée, au lieu d'être un mode cohérent d'organisation collective, s'affirme dans les lignes de cassure des démocraties occidentales.

3 — *La conscience nationale, l'idée européenne et le projet communautaire*: ce dernier se présente comme une tentative de dépassement des nationalismes, comme « la plus pure expression au sein du système international de ce que François Duchêne a appelé une *puissance civile*, par opposition à la puissance traditionnelle militaro-politique »¹³.

La construction européenne repose sur le postulat, selon lequel les interdépendances économiques, la mise en place d'institutions communes et tout de même une certaine volonté des États produiraient d'eux-mêmes une cohésion nouvelle. Le sentiment national, agressif, intolérant, exclusif, serait remplacé par une conscience commune, libérée des vieilles passions.

Or, jusqu'à présent, l'apprentissage d'une cohabitation raisonnable ne semble pas susciter ce « plus » indispensable, pour que les États européens acquièrent le sentiment d'un destin partagé.

I — CONSCIENCE NATIONALE ET JEU DES PUISSANCES

Pourquoi, afin de cerner cette question de la conscience nationale en Europe, ce détour par le jeu des puissances? Parce que, hors d'Europe, les expressions de cette conscience continuent d'être plus ou moins déterminées par un même modèle élaboré par l'Europe.

A — Conscience nationale et référence universaliste

Un certain discours oppose conscience idéologique et conscience nationale. Il a pour image de référence juillet-août 1914: d'un côté, le socialisme au-dessus des nations

12. Pierre HASSNER. « Le retour du pacifisme » *Le Débat* n° 17, décembre 1981, p. 58.

13. Hedley BULL. "Civilian Power Europe: A Contradiction in Terms?". *Journal of Common Market Studies*, volume XXI, n° 1 et 2, September/December 1982, p. 149.

s'adressant à l'homme, généreux, pacifiste; de l'autre, l'excès des nations, étroit, belliciste. Cette imagerie dispose d'un symbole: Jean Jaurès le socialiste, dont l'assassinat se confond avec la mort de la paix¹⁴. Cependant l'histoire ne cesse de marier nationalisme et idéologie, de la France des droits de l'homme à la Russie porteuse de la révolution marxiste-léniniste. Ainsi, se dessine un schéma de conscience nationale, qui continue de marquer les expressions nationales particulières. Toute conscience nationale a besoin, pour exister, de s'ériger en absolu. Sa première et son ultime exigence n'est-elle pas celle du sacrifice suprême? De cette dimension absolue découlent trois caractères fondamentaux et quasi-indissociables de la conscience nationale:

— *l'appel à l'universel*: certes la conscience nationale s'identifie d'abord à la défense de la terre (d'où l'exemplarité du patriotisme russe). Cette exigence fondamentale assurée, la conscience nationale cherche à s'élever à une forme d'universalité, garantie de sa légitimité.

Les grands nationalismes, dans leur moment d'apogée, prétendent incarner une idée de valeur universelle. Le prestige des révolutions française et russe réside dans cette fusion de l'idée et de l'élan national. L'universel sert à la fois de vecteur, de masque et de justification à la puissance! Et cette jonction de l'absolu idéologique et de l'absolu national, cette exaltation mutuelle reçoivent deux illustrations exemplaires dans les expériences du Tiers-Monde, celles du Kampuchéa de Pol Pot et de l'Iran de Khomeini.

— *La réalisation dans et par l'État*: la nation, qui n'est pas encore État, est en attente de naître; elle vient au monde dans et par l'État. Ce lien nation-État, sa signification universelle contribuent à expliquer, par exemple, la mythe de l'État palestinien: pour le Tiers-Monde, cette nation, qui ne parvient pas à être État, symbolise bien toutes ses frustrations à l'encontre de l'Occident – et déjà toutes ses propres divisions.

— Enfin, *la violence et le sang*: les nations naissent dans les transes et, une fois au monde, deviennent des mères dures à satisfaire. La nation est bien le Dieu moderne, c'est-à-dire celui qui exige la mort sans autre justification que son service.

En 1945, l'effondrement et la condamnation du nationalisme allemand sont en fait ceux des nationalismes européens. Le nationalisme allemand commet une erreur et une faute impardonnables: pourchassant, martyrisant le Juif, le Slave, le Tchèque, l'Anglo-Saxon, il refuse toute universalité¹⁵. Sans cette apparence, la conscience nationale n'est plus qu'un égoïsme frénétique, une peur panique de l'autre, « la peur des opprimés, des désarmés, des faibles, des malades; la peur des vieux, des femmes, des enfants, la peur des Juifs »¹⁶.

Certes, la guerre se faisant de plus en plus féroce, la propagande nazie invente un Ersatz d'universalité, le thème de la civilisation européenne en lutte contre la barbarie bolchévique. Mais la grandiloquence des mots masque mal le caractère dérisoire de cette Europe: quelques légions misérables, perdues dans la plaine russe.

Par une de ces mises en scène que goûte l'histoire, l'Allemagne, en attirant dans la lutte européenne l'Union soviétique puis les États-Unis, désigne les deux nouvelles consciences nationales motrices. En 1945, ces nationalismes russe et américain sont victorieux non seulement par les armes mais parce qu'ils sont regardés comme des universalismes. La puissance américaine apparaît comme l'instrument de la Providence: « Il y avait en 1940 un

14. Ce meurtre préserve toutes les illusions, les rend intouchables. Pourtant si Jaurès, profond patriote, avait vécu et était entré dans un gouvernement d'union nationale...

15. Quant au fascisme italien, ne serait-ce que par son invocation – certes quelque peu dérisoire – de l'héritage romain, il joue au moins la comédie de l'universel!

16. Curzio MALAPARTE. *Kaputt*, Paris, Gallimard, Folio, p. 108.

monstre bien réel à détruire et après 1945 un autre monstre tout aussi réel à endiguer... la croissance de la puissance américaine consolidait le messianisme de ceux qui croyaient en la mission divine des États-Unis »¹⁷.

Du côté soviétique, la « Grande Guerre Patriotique » ne fait bientôt qu'une avec la lutte pour la libération des peuples opprimés. Force et idéalisation se nourrissent l'une l'autre, englobant les équivoques et les trahisons !

La fin de la Première Guerre mondiale, les traités la concluant avaient conféré à la seule conscience nationale une légitimité absolue, poussée jusqu'à l'absurde, se traduisant par des surenchères et des partages sans fin. En 1945, les nationalismes européens sont placés sous surveillance.

B — De l'Europe au Tiers-Monde : guerre, conscience nationale, accès à l'universel

Avec l'émergence du Tiers-Monde, renaissent intacts cette problématique de la conscience nationale, son appel à une référence universaliste. Pourtant l'idéologie tiers-mondiste, le non-alignement, se veut refus non de la conscience nationale, mais de ce qu'elle implique : à l'agressivité, au désir de conquête, à l'intolérance, se substitueront la coopération, le droit à l'autodétermination et à l'indépendance, la coexistence pacifique, Rêvant de s'opposer à ces nations européennes dont la prétention à l'universalité ne s'exprimerait en fait que par l'affirmation brutale d'une supériorité, le non-alignement imagine une universalité pacifique.

Mais les guerres et crises de la décolonisation, Indochine, Suez, Algérie, Angola, etc..., confirment la vieille logique : c'est dans la conjonction de l'invocation d'un universalisme (ici, la libération des peuples opprimés) et de la violence que la conscience nationale conquiert sa plénitude. Le discours révolutionnaire ne cesse de marteler ce thème. Comme l'écrit l'une des bibles du tiers-mondisme révolutionnaire, « les damnés de la terre » (1961), « C'est la lutte qui, en faisant exploser l'ancienne réalité coloniale, révèle des facettes inconnues, fait surgir des significations nouvelles et met le doigt sur les contradictions camouflées par cette réalité (...).

Cette politique est nationale, révolutionnaire, sociale¹⁸. Ainsi chaque combat pour la décolonisation s'inscrit dans une lutte planétaire¹⁹. Il y a ainsi deux décolonisations, l'une octroyée, par conséquent factice, condamnée à se corrompre dans le néo-colonialisme, l'autre arrachée et donc authentique par cette union d'une référence universelle, d'un élan national et du fusil. Que de films africains en quête d'une expression authentique, construits autour de deux pôles, d'un côté la bourgeoisie obsédée par l'Occident jusque dans ses adultères vaudevillesques, de l'autre le prolétariat déraciné mais préservé par des amours vrais !

17. Arthur SCHLESINGER Jr. "Foreign Policy and the American Character". *Foreign Affairs*, Fall 1983, p. 5.

18. Frantz FANON. *Les damnés de la terre*, Paris, Petite collection Maspero, p. 94.

19. Louis DUMONT met en lumière l'impact profond de ce "darwinisme social", son écho dans le sens commun. Louis DUMONT. "Individualisme et racisme chez Adolf Hitler". *Commentaire*, n° 23, automne 1983.

C — La guerre du Vietnam : la conscience nationale comme quête de l'exemplarité

Cette capacité à paraître porter ou non un sentiment universel pèse de manière décisive dans la guerre du Vietnam. D'un côté, les États-Unis s'engagent dans le conflit au nom des valeurs, qui ont fait d'eux au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, l'une des nations universelles. Or la guerre du Vietnam provoque un formidable effet d'inversion : ce qui, en 1945, symbolise la liberté – du chewing gum aux films policiers – se change en instrument de colonisation. Dans l'Europe ravagée de 1944-1945, le soldat américain, sain, bien nourri, incarne le rêve de liberté. Dans la jungle du Vietnam, ne cesse de s'agrandir le fossé entre la justification du combat et sa réalité sordide. La nation universelle ne serait plus qu'un agresseur impérialiste !

À l'inverse, de l'autre côté, l'effet d'idéalisation, d'universalité gomme la signification politique de la lutte et donc la protège. Le Vietnam, pauvre, bombardé, accède à l'exemplarité, à l'universalité : il est le petit pays victime de l'agression d'une puissance. Des photos et films d'actualité aux prises de position des intellectuels, tout consolide la même représentation manichéenne d'un face-à-face entre Goliath et David. Et, à côté de l'universalisme « mou », plutôt flou des principes du non-alignement, le combat du Nord-Vietnam apparaît simple, absolu, éternel et acquiert une valeur mythologique : il est la lutte révolutionnaire²⁰. Les images agissent alors comme d'incomparables amplificateurs. Le Nord-Vietnam devient la pauvreté et la souffrance faites nation.

L'oncle Ho, parmi les dirigeants du Tiers-Monde, atteint la perfection. Tito grossit, apprécie les costumes bien coupés et les cigares, Mao Ze Dong subit des éclipses et se trouve même remplacé. Ho Chi Minh reste le vieillard frêle, immuable, la silhouette tutélaire à laquelle ne peut succéder que l'anonymat d'une direction collective.

À l'imagerie lisse, quelque peu saint-sulpicienne que suscite le combat de Hanoï, s'oppose le réalisme des actualités américaines, chargées de feu, de boue et de sang. Si ce n'est pas la première fois que le film montre des combats, il semble que, pour la première fois, la férocité de la guerre et l'incertitude de la cause américaine éclatent confondues sur l'écran.

La guerre du Vietnam est l'un de ces événements qui, tels des aimants, attirent toutes les virtualités d'une époque. Tandis que le nationalisme vietnamien, dans l'affrontement avec les États-Unis, atteint une sorte de valeur universelle, l'engagement américain s'enlise dans le piège de la réalité.

L'évidence d'une conscience nationale réside dans sa capacité à paraître quelque chose de plus ! Certes tout nationalisme peut se contenter de n'être qu'une affirmation de brutalité ; il domine, il conquiert. Mais il n'a pas cette tension vers l'universel, qui parvient à le justifier. Avec la prise de Saïgon en 1975, la vassalisation du Laos, l'occupation du Cambodge, la fuite des "boat people", le nationalisme vietnamien n'est plus que ce qu'il est, une entreprise historique d'expansion parmi d'autres ! L'imagerie universaliste a rempli son rôle, désormais l'indifférence de l'opinion publique et le pouvoir des armes constituent des moyens suffisants.

20. Che Guevara proclame alors qu'il faut allumer dix, cent, mille Vietnam !

D — L'Iran: la conscience nationale comme fascination de l'absolu

Les nationalismes du Tiers-Monde réinventent le schéma des nationalismes européens, ce jeu entre justification universaliste et affirmation de soi, comme l'éclaire l'exemple de l'Iran. Sous le Shah, l'ambition nationale iranienne, désir brouillon d'être le gardien du Golfe et le Japon du Moyen-Orient, ne parvient à paraître que ce qu'elle est: une forme de volonté de puissance. Comme toute mise en scène trop clinquante, les cérémonies de l'empire perse, son 2 500^{ème} anniversaire fêté à Persépolis (1971), loin d'exalter la dimension légendaire, jettent une lumière crue sur le caractère parvenu du pouvoir et de sa cour! Entre une prétention quelque peu puérole de nouveau riche à la puissance et le Chiisme sombre, assoiffé de sacrifice, tendu vers la venue de l'Imam caché, la force d'exaltation, la référence absolue appartiennent évidemment au second. L'alchimie que des spectacles laborieusement élaborés ne peuvent obtenir, la révolution islamique l'accomplit. Enthousiasme, terreur, foules, slogans, exécutions, appel à la *Jihad*, la recette est infaillible. Comme toute révolution, celle de l'Ayatollah réalise bien plus efficacement les ambitions affichées par le régime déchu: unité absolue de l'Iran, affirmation d'une prééminence régionale, rêve d'un rayonnement mondial. Le « plus », que ne donne pas l'accumulation de la puissance matérielle, naît spontanément d'une mobilisation fanatique²¹.

À nouveau la conscience nationale, pour s'exprimer, se transcende dans un univers imaginaire, d'autant plus fort qu'il se coule dans des schémas très simples, a-historiques, par exemple celui de l'affrontement de Dieu et de Satan, celui de la lutte de la pureté contre tous²².

L'affaire des otages illustre brutalement ces interactions entre les expressions de la conscience nationale et les représentations qui les exaltent ou les enlissent dans le réel. Du côté iranien, la prise des otages apparaît comme le moment rituel absolu, celui du passage définitif. Le délire, qui entoure le retour de l'Ayatollah, s'inscrit dans une imagerie trop conventionnelle, trop pauvre, celle de la Communion du chef et de la masse. Avec le spectacle des prisonniers américains, les yeux bandés, les mains liées, tout est rassemblé, la colère nationale, la révolution, l'expiation, la rupture radicale, irréversible avec le passé. À nouveau, dans cette scène, le nationalisme iranien tire une force redoutable en brisant des règles qui vont de soi, en révélant un certain imaginaire radical, interdit. Que pèse la condamnation morale devant une passion aussi absolue?

E — Les États-Unis: une conscience nationale traumatisée

Du côté américain, le drame iranien complète, achève la tragédie du Vietnam: les prisonniers de l'Ambassade de Téhéran sont, semble-t-il, des Américains oubliés, qui ne se sont pas hissés dans les hélicoptères vrombissant sur les terrasses de Saïgon dans l'attente du

21. L'auteur de cet article ne peut pas ne pas évoquer la conversation qu'il a eue avec l'un de ces révolutionnaires iraniens islamiques. Il s'agit d'un authentique intellectuel, sérieux, ayant fait de nombreux voyages hors d'Iran, bien informé des réalités du monde. Cet homme intelligent, *s'exprimant en toute liberté et en toute sincérité*, « retarde à plusieurs reprises la date de son séjour en Europe, tant il lui est pénible de quitter l'atmosphère radicalement nouvelle, radicalement différente de son pays. L'Iran révolutionnaire baigne dans un climat inconnu de vraie liberté. La femme iranienne découvre la dignité. Les déracinés, entassés dans les villes, retournent vers les campagnes etc... etc... »

22. Louis DUMONT, art. cité.

coup de grâce! De même, l'accueil vibrant, excessif, des otages libérés, peut s'analyser comme une compensation équivoque à l'indifférence haineuse qui, quelques années auparavant, accueille les soldats du Vietnam de retour chez eux!

Dans ces épreuves, la conscience nationale américaine fait l'apprentissage de l'humiliation et de tout ce qu'elle implique, la solitude, le sentiment d'être un gêneur, un pestiféré, d'abord face aux tergiversations des alliés européens. Les États-Unis découvrent la haine du monde. Au Vietnam, il s'agit d'une guerre, mettant face à face des ennemis. À Téhéran, c'est la colère totale, opaque, de la foule contre des civils sans armes, convaincus – au moins pour la grande majorité – d'être venus en Iran pour accomplir un travail utile! Saïgon, Téhéran, ces deux scènes constituent un traumatisme fondamental, qui brise la bonne conscience des États-Unis: l'Américain sait qu'il n'est plus intouchable. Les traumatismes des nations sont aussi profonds que ceux qui déséquilibrent l'individu et sèment les mêmes rancœurs et les mêmes refoulements; le « furieux besoin d'oubli tourne paradoxalement à l'obsession d'images » excrécées²³.

Désormais, ce couple d'images, que forment Saïgon et Téhéran, marque une cassure dans le sentiment national américain. L'« accoutumance confortable à la défaite »²⁴ n'efface pas l'évidence: la défaite – comme la victoire – de chaque peuple l'atteint dans sa part la plus cachée; il ne saurait se comporter comme si elle n'avait pas eu lieu! Comment se guérir? Par la revanche? Par l'oubli, le rejet méthodique de l'enfer extérieur?

Deux stades de la conscience nationale. Ces exemples confirment les vieilles leçons: une conscience nationale vit, se fait et se défait autour d'images plus fortes que la réalité, à la fois objets privilégiés de manipulation et sources de l'imprévisible. Ainsi, en 1968, lors de l'offensive du Têt, les forces américaines résistent victorieusement; pourtant les images sont celles d'une défaite! Encore aujourd'hui la conscience nationale reste ce lieu privilégié où les contradictions d'une société se ressemblent, se condensent, cherchent une expression cohérente.

D'un côté, dans les pays du Tiers-Monde, qui soit essayent de s'inventer (comme les nouveaux États africains), soit accomplissent une métamorphose après l'éclipse de la colonisation (comme le Vietnam), c'est en définitive la même synthèse historique qui cherche à s'opérer: conscience nationale, quête d'une référence et violence. En septembre 1980, dans le conflit entre Téhéran et Bagdad, l'Iran de Khomeïni invoque l'Islam et la guerre sainte, tandis que l'Iraq de Saddam Hussein se veut le porte-parole de la cause arabe et va être le Président du mouvement des non-alignés!

De l'autre côté, la conscience nationale américaine, ses divisions imbriquent les interrogations sur le fardeau impérial et les contradictions d'une société démocratique face aux impératifs d'une politique extérieure. En Iran, en Iraq, au Vietnam, société, conscience nationale, violence se renforcent, s'exaltent mutuellement²⁵; aux États-Unis, mais aussi en Europe, la conscience nationale demeure le lieu où se rencontrent les impératifs du pouvoir et les rêves – ou les folies – d'une société.

De même, l'image – photos, films, télévision... –, véhicule désormais majeur de la conscience nationale, est d'abord instrument de propagande pour les États-nations du Tiers-

23. Gilbert COMTE « La maladie de 1940 » *Le Monde*, 18 juin 1980.

24. Voir le remarquable article d'Edward N. LUTTWAK. « Réhabiliter la victoire » *Commentaire*, n° 21, printemps 1983, pp. 3-10.

25. Pourtant les pertes sont terribles, comparables dans leur importance à celles de la Première Guerre mondiale. Mais les appareils de propagande font preuve d'un raffinement sans cesse accru (voir, par exemple, l'étonnant « Irak: chantons sous les obus » *Actuel*, octobre 1983).

Monde (et ceux de l'Est); dans les démocraties, elle tire son rôle central de son évidence et de son ambiguïté: le discours, le slogan, à l'extrême la langue de bois peuvent effacer la réalité, lui substituer un monde parfaitement cohérent, tandis que l'image montre le réel, a besoin au moins comme matériau du réel et permet la pluralité des interprétations²⁶.

II – CONSCIENCE NATIONALE, EUROPE DIVISÉE ET LOGIQUE DES BLOCS

« ... J'ai vu croître sous nos yeux, et se répandre parmi les masses, les grandes idéologies, le fascisme en Italie, la national-socialisme en Allemagne, le bolchévisme en Russie et avant tout, cette peste des pestes, le nationalisme qui a empoisonné la fleur de notre culture européenne »²⁷. Cette phrase de l'écrivain autrichien Stefan Zweig, Viennois et Juif, symbole de ce bonheur de vivre qui fut aussi une culture, résume la tragédie de l'Europe, concevant l'instrument de son anéantissement et de sa soumission, le nationalisme.

En 1918, la relation entre idéologie et nation est évidente: d'un côté, l'idée démocratique, la France, la Grande-Bretagne; de l'autre, les empires, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie. Cette relation se brouille dans les années 1930, du fait de la violence conjuguée des conflits sociaux et des antagonismes nationaux, mêlant guerre civile et guerre internationale; comme le montrent les équivoques tragiques des années 1939-1945, la conscience nationale est condamnée au déchirement.

Puis le système des blocs, chacun avec ses méthodes propres, impose, semble-t-il, au moins temporairement, un carcan à la conscience nationale, qui, ainsi, ne saurait s'ériger en absolu. À l'Ouest, avec l'Alliance atlantique et l'arme nucléaire, la défense, expression fondamentale de la conscience nationale, n'appartient à la plupart des États ouest-européens qu'à l'intérieur de strictes conditions: la présence militaire américaine a un « rôle négatif de force de *dissuasion* face au risque d'agression soviétique » mais aussi un « rôle positif de force de *réassurance* pour les populations (...), forme de réconfort dont a besoin un enfant de la part de ses parents, ou un malade de la part de ses médecins... »²⁸.

À l'Est, la communauté socialiste appelle des États d'un nouveau type, caractérisés notamment par une « uniformité des systèmes et des comportements » et une « référence permanente à un projet commun »²⁹. La conscience nationale ne serait plus qu'une conscience subordonnée, privée de son élément constitutif majeur, l'esprit de défense. Désormais en Europe, cette conscience est condamnée à des va-et-vient entre liberté et pouvoir, entre authenticité et mystification.

26. Une même photo de foules disciplinées exalte puis condamne le maoïsme. Les photos des otages de Téhéran invitent tout autant à la revanche qu'au repliement face à une telle sauvagerie.

27. Stefan ZWIG. *Le monde d'hier, souvenirs d'un Européen (1944)*. Paris, Belfond, 1982, réédition p. 13.

28. Michael HOWARD. « La défense occidentale dans les années 80: les conditions d'un consensus ». Communication prononcée lors de la 24^{ème} conférence annuelle de l'Institut International d'Études Stratégiques (1982) – *Politique Étrangère* 4-82, décembre 1982, p. 951.

29. Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE. *Le Grand frère*. Paris, Flammarion, 1983, pp. 278 et 335.

A — Europe orientale

L'expression « Europe centrale », comme la Babylone de Paul Valéry, est devenue l'un de ces « beaux noms vagues » engloutis par l'histoire. Les querelles qui ne cessent d'agiter l'Entre Deux Guerres – Sudètes, Haute Silésie, Teschen, Ruthénie.. –, ces nationalismes surexcités, ces contestations de frontières semblent appartenir à une époque quasi légendaire. Pourtant, lors de la Conférence d'Helsinki (1973-1975), à côté des revendications de l'Espagne sur Gibraltar et de l'Irlande sur l'Ulster, s'exprime celle de la Roumanie sur la Bessarabie, à laquelle elle a renoncé au profit de l'URSS par le traité de paix du 10 février 1947.

Dans le système est-oriental, la première vocation de la référence nationale est, semble-t-il, d'exprimer l'esprit de résistance, de dissidence. Ce n'est pas un hasard si, dans les périodes de détente, les cinémas polonais, tchèque ou hongrois puisent leurs sujets dans leur mémoire nationale respective: « la lutte de l'homme contre le pouvoir est la lutte de la mémoire contre l'oubli »³⁰. Les premiers films de Wajda racontent tout le tragique de l'occupation de la Pologne par l'armée allemande.

La situation de l'élément national à l'Est apparaît dans toute son ambiguïté, lors de l'affaire de la « doctrine Sonnenfeldt » (décembre 1975). La déclaration en principe confidentielle, que fait l'adjoint d'Henry Kissinger aux ambassadeurs américains réunis à Londres, part au fond d'une idée dominante: l'Europe orientale est caractérisée par des antagonismes nationaux permanents et dangereux, par l'absence « d'amis authentiques de l'Union soviétique(...), excepté peut-être la Bulgarie », par « des relations artificielles(...) avec l'Union soviétique ». La conclusion plutôt contradictoire encourage malentendus et rumeurs: d'une part, éviter « tout excès de zèle », « favoriser une évolution susceptible d'institutionnaliser les relations entre l'Europe orientale et l'Union soviétique »; de l'autre, « répondre aux aspirations évidentes de l'Europe orientale à une existence plus autonome au sein d'une zone de forte influence géopolitique soviétique »³¹. Ce texte suscite à l'Est de violentes réactions, notamment de la part du Parti Communiste roumain qui dénonce l'atteinte à la souveraineté nationale³².

La déclaration Sonnenfeldt fait du bruit parce qu'elle s'inscrit dans le débat sur les relations entre détente et Europe. D'un côté, pour des hommes comme Kissinger, la poursuite de la détente exige que l'URSS ne se sente pas menacée – ce qui impose notamment le respect de la cohésion est-orientale.

D'un autre côté, selon la vision gaullienne, se référant à une « Europe, de l'Atlantique à l'Oural », la détente doit permettre, dans le même mouvement, la renaissance de l'espace européen et l'expression des identités nationales. Le nationalisme européen, condamné en 1945, devient la promesse d'une nouvelle liberté, d'un retour de l'Europe vers sa culture.

En fait, dans le bloc est-oriental, l'élément national peut être moyen de résistance ou arme du pouvoir, expression d'une spécificité ou source de mystification. Préservant le désir d'identité des peuples est-européens, cet élément, dans le contexte du système Est-Ouest, fait saisir les ambiguïtés de la liberté et du pouvoir, les imbrications de l'authenticité et de l'illusion.

30. Milan KUNDERA. *Le livre du rire et de l'oubli*. Paris, Gallimard, 1979, p. 10.

31. Pour mettre fin aux controverses, la déclaration de M. Sonnenfeldt de décembre 1975 est finalement publiée par le Département d'État des États-Unis et reproduite notamment dans *Le Monde* du 14 avril 1976.

32. Cf. également *Le Monde* du 14 avril 1976.

1. *Conscience vécue, conscience rêvée?*

En ce qui concerne la liberté, la conscience nationale en Europe de l'Est est bien l'un de ses refuges privilégiés. Des années 1956-1960 du gouvernement Gomulka au « socialisme à visage humain » de Dubcek en 1968, du « Kadarisme » à l'explosion de Solidarité, chacune de ces expériences cherche dans l'expression nationale la voie de la réconciliation entre socialisme et liberté. Claude Lefort définit la signification à la fois nationale *et* sociale de ces tentatives: « C'est dans l'imaginaire totalitaire que le peuple se condense sous la représentation de l'un pour se prêter à son incarnation dans le Parti communiste. Une révolution anti-totalitaire s'effectue en rupture avec cette représentation, elle restaure un savoir de la différence, en même temps qu'elle recrée des liens sociaux entre ceux qui s'ignoraient et remet chacun dans l'élément d'une volonté commune »³³.

Mais, si, en Pologne, tout – Solidarité, le peuple, l'Église mais aussi le combat, la mémoire historique, enfin ce qu'on appelle l'âme d'une nation – s'unit spontanément dans un même élan, la Tchécoslovaquie évoque une relation plus complexe, quasi-contradictoire entre la conscience nationale et ce « plus » qui la dépasse et l'exprime. Tandis que, pour rétablir son pouvoir, l'URSS joue sur les divisions entre Tchèques et Slovaques, la quête d'une Tchécoslovaquie réconciliée, peut-être rêvée, se réfère à l'Europe, à une « culture européenne connue (qui) recèle une autre culture inconnue, celle des petites nations aux langues bizarres, celle des Polonais, des Tchèques, des Catalans, des Danois » et, encore au-delà, – comble du paradoxe – à l'Autriche-Hongrie, mosaïque de nationalités, regardée aujourd'hui comme l'un des modèles de système tolérant, et donc comme l'ébauche d'une Europe unifiée, en harmonie avec elle-même³⁴.

Ainsi, à l'occasion de la remise en question des blocs, les nations européennes recherchent confusément une histoire légendaire de l'Europe, dans laquelle conscience nationale et culture européenne ne se seraient pas combattues mais exaltées³⁵. La logique des blocs conduit ces nations à lier leur émancipation à l'invention d'une Europe, qui serait enfin elle-même, ouverte, pluraliste, pacifique. Tel est le rêve ou l'illusion qui sous-tend le processus d'Helsinki, qui le justifierait à l'échelle du XX^{ème} siècle!

2. *Conscience nationale et pouvoir*

Refuge de la liberté, la conscience nationale à l'Est s'inscrit dans le jeu du pouvoir. D'où d'autres équivoques! Ainsi la Roumanie, la voie nationale de Ceausescu sont-elles regardées dans les années 1960 comme un modèle: les manifestations d'indépendance dans la politique étrangère porteraient en elles la liberté. Puis les désillusions des années 1970 enseignent que l'essentiel ne se situe pas dans la gesticulation diplomatique, mais dans la fidélité aux dogmes idéologiques et à une structure politique.

Cette question de la conscience nationale, de son besoin d'une forme de transcendance, d'universalité, ne peut que mener à l'Allemagne, à cette conscience toujours insatisfaite et toujours contrariée, dominée par un désir impossible, à la fois refoulé et connu, celui de la réunification – « l'atout dont pour toutes sortes de raisons. l'URSS ne saurait se désaisir dans

33. Claude LEFORT. « Un peuple uni et indompté » *Esprit*, mars 1982, « La Pologne emmurée », p. 112.

34. Milan KUNDERA. « Prague, poème qui disparaît » *Le Débat*, n° 2, juin 1980, p. 50.

35. Et l'on redécouvre que Vienne fut l'un des plus grands pôles du rayonnement intellectuel et artistique européen, le symbole de l'Europe civilisé!

un avenir prévisible »³⁶ –, réunification indissolublement liée à la réconciliation de l'Europe, à la reconstitution d'un espace européen. À l'Est comme à l'Ouest apparaissent les cheminements paradoxaux d'une conscience nationale qui ne peut s'exprimer que de manière détournée. Ainsi l'Allemagne de l'Ouest et celle de l'Est, appelées, par situation, à être les meilleures élèves (ou, plus exactement, les plus orthodoxes) de leur classe – de leur bloc –, se trouvent par là même happées dans une quête épuisante, inavouée, sans fin de leur identité.

Tandis que l'Allemagne fédérale demeure obsédée par l'idée d'une communauté allemande – au moins humaine, si elle ne peut être politique –³⁷, l'Allemagne de l'Est représente « un nouveau type de nation, la nation socialiste » (Honecker)³⁸. À nouveau apparaît cette relation – imaginaire mais indispensable au discours du pouvoir – entre absolu national et absolu idéologique : la nation est-allemande, qui n'existe pas, sera mise au monde par l'idéologie. Ce lien entre conscience nationale et conscience idéologique, qui doit fonder l'avenir, doit également s'étendre au passé. Goethe, Frédéric le Grand, Bismarck, enfin et surtout Luther cessent d'être les agents d'un pouvoir réactionnaire et se changent en prophètes « objectivement progressistes ». Seul le présent demeure insaisissable !

B — Europe occidentale

En Europe orientale, la conscience nationale s'exprime à l'intérieur de contraintes claires, intangibles : la défense et la sécurité entre les mains de l'URSS ; le choix de l'idéologie marxiste-léniniste et ses implications socio-politiques (en particulier le monopole du Parti dans l'exercice du pouvoir politique). En Europe occidentale, et comme le mettent en lumière le débat sur les euromissiles et le problème des pacifismes, la notion de conscience nationale apparaît attirée par deux pôles extrêmes : la France, l'Allemagne fédérale.

D'un côté, la France bénéficie, semble-t-il, d'un consensus quasi-exemplaire. Chez cette nation traditionnellement divisée, les choix et le mythe gaullois ont accouché d'une synthèse nationale rare dans son histoire : affirmation d'une diplomatie indépendante ; constitution d'une force nucléaire, ayant pour mission « la défense du territoire et des intérêts fondamentaux de la France » ; élaboration d'une doctrine caractérisée notamment par une certaine distance à l'égard de l'Amérique...

À nouveau, la cohésion nationale résulte de la jonction de trois éléments unissant une certaine vision, l'État et la société : conception d'une diplomatie qui, s'appuyant sur le thème de l'indépendance, se veut, ou se croit, exemplaire (en particulier pour les nations du Tiers-Monde)³⁹ ; adhésion de l'État et de la société à cette même approche ; confiance dans la dissuasion.

Toutefois, au-delà de ce consensus surgissent des points d'interrogation : « derrière cette référence à la dissuasion nucléaire et à l'indépendance nationale, la France fait-elle face à la

36. Melvin CROAN, « New Country, old nationality ». *Foreign Policy*, Winter 1980, p. 160.

37. Cette idée est résumée de manière saisissante par l'expression de l'ancien Chancelier SCHMIDT, évoquant, à propos des Allemands de l'Est, « 17 millions d'otages » !

38. Cf. Melvin CROAN, art. cité.

39. Et, aujourd'hui, pour les États ouest-européens, la France apparaissant comme le pays le moins troublé par le choc pacifiste.

vague neutraliste par fermeté et force ou parce que, dans le cas où sa capacité nucléaire serait sollicitée, elle serait prête à se déclarer neutre ? »⁴⁰.

1. *La conscience ouest-allemande: une « autre » conscience nationale?*

À la conscience nationale française, bien définie, comme mise à l'abri par la référence gaullienne, s'oppose l'expression nationale ouest-allemande, condamnée à la pire des frustrations, celle de la division. Cette expression nationale est à la fois entretenue et entravée par deux séries de tensions liées les unes aux autres :

— tensions entre l'ancrage dans le système occidental et le rêve de la réunification. Ces tensions sont d'autant plus essentielles qu'elles s'enfoncent dans l'histoire de l'Allemagne, l'orientation vers l'Est, perçue comme à la fois dangereuse et instinctive, s'identifiant avec l'hypothétique reconstitution d'une communauté allemande.

— tensions entre les aspirations de la société et les impératifs du gouvernement. Tant que l'Allemagne fédérale restera une société démocratique et pluraliste, tout gouvernement de ce pays, conscient de ses responsabilités en matière de sécurité, ne pourra pas ne pas privilégier la préservation des liens avec l'Alliance atlantique et l'Amérique. De même que les préoccupations pacifistes touchent (certes dans des proportions variables) Chrétiens-Démocrates et Sociaux-Démocrates, de même le lien entre les valeurs de la société ouest-allemande et l'adhésion à la défense occidentale doit, semble-t-il, imposer certaines limites à la dérive possible de tout gouvernement.

Ces tensions engendrent (notamment, chez les intellectuels ouest-allemands) un discours convaincu de dépasser des données *a priori* peu conciliables :

— « Il faut rester dans l'Alliance atlantique », mais la politique américaine tend à s'appuyer sur « des conceptions selon lesquelles une guerre nucléaire limitée pourrait être menée et gagnée en Europe »⁴¹.

— « Le régime soviétique est idéologiquement mort, il n'a plus rien à offrir », mais « la politique américaine, celle des Pershing, risque de détruire ce que nous avons fait durant quinze années en matière de détente et d'amélioration des relations entre les deux États allemands ». Pour résoudre ces oppositions, il faut inventer un nouveau comportement, un patriotisme soucieux de maintenir des principes et d'abord de « conserver les droits démocratiques qui(...) ont été donnés au lendemain de la guerre et qui n'existent pas dans l'autre Allemagne »⁴².

À travers ce patriotisme pacifiste, apparaît une forme différente de conscience nationale. Le pacifisme, la lutte pour la paix émergent comme des idéaux nationaux⁴³. Il s'agit toujours de donner à l'expression nationale une forme de transcendance, une justification qui la dépasse. Et pourtant, non sans contradiction, cette démarche, qui insiste sur son caractère

40. Dominique Moïsi. « France: the limits of consensus ». *Atlantic Quarterly*, 1983, p. 152.

41. Les propos cités entre guillemets sont extraits de l'entretien accordé par l'écrivain allemand Gunter GRASS au *Nouvel Observateur* du 14 octobre 1983.

42. *Ibid.*

43. Cette vision peut s'expliquer, au moins en partie, par la dureté des conflits entre générations mûres, qui ont combattu sous Hitler, et générations moins âgées condamnant l'attitude de leurs pères. Cette vision peut aussi s'expliquer par la jeunesse de nombre de pacifistes, qui n'étaient pas nés à l'époque de la construction du mur de Berlin.

patriotique – rejetant le qualificatif « nationaliste »⁴⁴ –, souhaite une Allemagne, qui soit elle-même, qui ne soit qu'elle-même, bref qui soit seule chez elle. Ce patriotisme semble être déterminé par le désir de se défaire de tout engagement ou de toute responsabilité⁴⁵, le désir d'être maître chez soi.

Peut-être cette attitude annonce-t-elle un nouveau type d'expression nationale, dans lequel se reconnaîtraient les sociétés développées, attachées à leur confort mais se mettant en quête d'une identité, devinant la menace et tentant de la surmonter en déplaçant – ou plutôt en croyant déplacer – le terrain de l'affrontement, en substituant la certitude vague des principes – la défense de la vie... – aux doutes du réel: « ils *croient* que l'Union soviétique ne veut pas les attaquer, ils *croient* qu'il ne faut pas la provoquer (en répondant par des Pershing à sa provocation des SS20), ils se *mettent à la place* des dirigeants soviétiques... »⁴⁶.

Face à la forme « classique » de la conscience nationale, s'incarnant dans l'État, et finissant par s'accomplir dans la guerre, naîtrait cette autre conscience nationale, plus diffuse, imprégnant la société mais se tenant en marge de l'État, se méfiant de lui, préférant aux organisations permanentes des manifestations intermittentes. Les idéaux des années 1960, libre disposition de soi, autonomie absolue de l'individu, droit au plaisir et au bonheur, se traduiraient dans ce « patriotisme différent ». Ce patriotisme constituerait-il un équivalent collectif de ce narcissisme, qui définirait l'identité des jeunes générations⁴⁷? Il s'agit tout de même d'un patriotisme, dans la mesure où il veut réconcilier la fidélité à une communauté culturelle et la capacité de choisir son destin.

Mais ce choix ne veut pas envisager le poids du réel, ou tout simplement son prix: peu importe le fait nucléaire, le refus de la guerre le rendrait inopérant! Peu importe la nature du régime soviétique, le combat sur le terrain des principes imposera sa logique!

Ainsi les deux Allemagne se présentent-elles aujourd'hui comme les deux visages, ou, au moins, comme les deux virtualités extrêmes – celles de l'État, celle de la société – de l'expression nationale en Europe, et, dans une certaine mesure, dans le monde.

D'un côté, l'expression de l'État: l'Allemagne de l'Est tente de mettre au monde une conscience nationale méthodiquement, systématiquement édifiée, grâce à son appareil d'État et à quelques symboles eux aussi utilisés avec persévérance (qu'il s'agisse des médailles remportées dans les manifestations sportives, de l'envoi de conseillers en Afrique, de la célébration de Frédéric le Grand ou de Luther...):

44. Extraits de l'entretien accordé par Jo LEINEN, porte-parole du Mouvement de la Paix en Allemagne, au quotidien *Le Matin* du 18 octobre 1983:

« *Question*: c'est presque la résurgence d'un certain nationalisme?

Réponse: non! De patriotisme!... »

45. Dans un entretien accordé à la revue *Politique Internationale* (n° 9, automne 1980, p. 8), M. Alfred GROSSER souligne: « La RFA n'est pas intéressée à l'idée de jouer un rôle mondial. Sa préoccupation essentielle, c'est de continuer d'améliorer le sort des millions d'hommes qui vivent en RDA. »

46. Laurent DISPOT « Pacifisme, Nazisme et compagnie ». *L'infini*, Denoël, n° 3, été 1983.

47. Cf. Les travaux des sociologues américains: "The Fall of Public Man" de Richard SENNETT, 1974, Alfred A. Knopf Inc. (traduction française: Les tyrannies de l'intimité, Le Seuil, 1979); "The Culture of Narcissism" de Christopher LASCH, 1979; Warner BOOKS (traduction française: « Le complexe de Narcisse », Robert Laffont, 1981). M. Gilles LIPOVETSKY, qui a publié, sur ce thème, « Essais sur l'ère du vide » (Gallimard, 1983), résume parfaitement la difficulté d'être de ce repli en soi, qui reste en même temps dépendance vis-à-vis d'autrui: « Désolation de Narcisse, trop bien programmé dans son absorption en lui-même pour pouvoir être affecté par l'Autre, pour sortir de lui-même, et cependant insuffisamment programmé puisque encore désireux d'un relationnel affectif » (« Narcisse ou la stratégie du vide », *Le Débat*, n° 5, octobre 1980, p. 127).

De l'autre côté, l'expression de la société. À travers le mouvement pacifiste se manifeste « une recherche d'unité culturelle... On ne doit pas raisonner sur le modèle d'un État-nation allemand tel que l'a construit Bismarck »⁴⁸. Cependant cet ébranlement revêt une signification politique majeure, notamment en pesant sur l'insertion de l'Allemagne fédérale dans le système occidental.

Ici revient l'interrogation, qui est à l'origine de la présente réflexion : celle des relations entre la construction européenne et les sentiments nationaux. L'idée européenne peut-elle se substituer à l'idée nationale ? Dans quelle mesure, jusqu'à présent, le processus européen a-t-il affecté les attitudes nationales ? Pourquoi, en définitive, le rêve de dépassement des nations ne s'accomplit-il pas ?

III – CONSCIENCE NATIONALE ET COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Tout comme le thème national, qui mobilisa plusieurs générations, tout au long du XIX^{ème} siècle, l'idée d'unification européenne présente, dans la décennie 1950, les trois caractères d'un projet historique :

— l'existence d'une menace ou, plus largement, d'un défi : les destructions de la guerre, la division du vieux continent, la menace soviétique, le déclin culturel face à la vitalité des États-Unis, tout montre à l'Europe occidentale sa chute. Il lui faut soit renaître soit accepter une soumission douce ou brutale ?

— la conscience d'un enjeu historique : cette conscience est exprimée par des hommes, qui ont vécu les deux conflits mondiaux : Jean Monnet, Robert Schuman, Paul-Henri Spaak, Konrad Adenauer... En outre, le sentiment européen s'enracine dans des courants politiques majeurs : Démocratie Chrétienne, Social-Démocratie.

— enfin, l'exemplarité de l'entreprise : l'ambition d'unification européenne paraît receler cet appel à l'imaginaire, cette part d'universalité, qui donnent aux expressions de la conscience nationale sa force.

L'analyse, qui précède, des différentes formes de la conscience nationale, dans le jeu du système international actuel, permet d'appréhender ce qui manque à cette ébauche de conscience européenne.

La cassure de l'élan européen est attribuée à la politique gaullienne. En s'opposant en 1965 au passage de la règle de l'unanimité à celle du vote à la majorité qualifiée dans certaines délibérations du Conseil (crise de « la chaise vide », se concluant par les « arrangements » de Luxembourg), le Général De Gaulle stopperait la progression harmonieuse, méthodique vers l'Europe supranationale⁴⁹. En fait, la démarche gaullienne annonce d'autres démarches, d'autres coupures, d'abord l'*Ostpolitik*, puis le débat sur la sécurité de l'Europe.

Le projet national, pour s'accomplir, doit prendre une dimension absolue. D'où son nécessaire extrémisme, son intolérance... Le projet européen, qui naît à l'aube des années

48. Entretien avec Richard VON THADDEN dans *Le Point* n° 579, 24 octobre 1983, p. 81.

49. Il n'est pas dans le propos de cet article d'entrer dans le détail des querelles au sein de la Communauté. Il convient tout de même de noter que les partisans de la « supranationalité » (par exemple, les pays du Bénélux) souhaitent l'entrée dans la Communauté de la Grande-Bretagne – profondément hostile à tout transfert de souveraineté –, tandis que la France gaullienne, attachée à « l'Europe des patries », s'oppose à la venue de cette Angleterre, nation ayant une conscience aiguë de son identité !

1950, a bien quelque chose d'absolu: ne tente-t-il pas, à son tour de réaliser l'un des rêves du XIX^{ème} siècle, celui de Saint-Simon et de Victor Hugo: constitution d'une fédération européenne, fondée sur une administration rationnelle des richesses? La Commission des Communautés semble concrétiser ce gouvernement des experts, chargé de l'administration des choses. L'unification (même si elle ne concerne qu'une partie du continent), en unissant raison et utopie, marquerait l'aboutissement de l'esprit européen.

Cette question de la relation entre conscience nationale et conscience européenne, l'incapacité de cette dernière à prendre pleinement forme mettent en lumière le poids fondamental du politique et, au-delà, de l'imaginaire. Avec l'avènement des États-nations modernes, le politique est devenu, pour reprendre la formule de Napoléon, le domaine du tragique, c'est-à-dire de l'absolu. L'Europe, pour exister, doit s'appropriier le politique. Or tout le processus de l'unification communautaire semble reposer soit sur la négation du politique, soit, au moins, sur une logique qui l'escamote, qui le vide de toute substance. Cette difficulté d'être politique de l'Europe des Communautés peut être saisie à travers les trois éléments constitutifs de la conscience nationale: quête de l'exemplarité; incarnation dans l'État: exigence du sacrifice.

A — L'exemplarité ou la subordination du politique: le face-à-face Monnet-De Gaulle

La construction européenne ne peut pas ne pas chercher l'exemplarité: n'est-elle pas la première entreprise concrète, organisée de dépassement de l'État? La méthode retenue se veut à la fois pragmatique et révolutionnaire: « les propositions Schuman (plan du 9 mai 1950, lançant l'idée de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier) sont révolutionnaires ou elles ne sont rien. Leur principe fondamental est la délégation de souveraineté dans un domaine limité mais décisif(...). La coopération entre les nations, si importante soit-elle, ne résout rien. Ce qu'il faut chercher, c'est une fusion des intérêts des peuples européens, et non pas simplement le maintien de l'équilibre de ces intérêts »⁵⁰.

Pourtant ce pari du passage spontané de l'économique au politique échoue. La contrainte politique surgit dans tous les moments décisifs de l'évolution de la Communauté: exigence française d'une politique agricole commune, en 1962; opposition de la France à l'adhésion du Royaume-Uni en 1963 et 1967; crise de « la chaise vide » en 1965...

La mécanique du Traité de Rome, instaurant le Marché Commun, prévoyant sa mise en place selon un calendrier rigoureux, n'a pas de force propre. La dynamique vient et dépend d'un jeu politique, liant la Communauté et les rapports spécifiques entre États (France-Allemagne fédérale, France-Grande-Bretagne...). D'où, depuis l'entrée du Royaume-Uni en 1973, l'installation de la Communauté dans une négociation permanente... Au lieu de s'épanouir en un système politique nouveau, la Communauté reste prisonnière des préoccupations nationales. De même, l'intérêt général européen apparaît de plus en plus comme un compromis des intérêts nationaux: les propositions de la Commission anticipent en quelque sorte les discussions à venir et se présentent d'emblée comme un accord possible.

De Gaulle et Monnet sont renvoyés dos-à-dos. Pour le premier, la substance nationale ne peut qu'échapper à la construction européenne; l'essentiel est que l'État garde sa capacité de dire non (d'où cet attachement à la règle de l'unanimité...). Pourtant l'homme de la volonté oublie la force des choses: cette Communauté quelque peu a-boulique enferme les

50. Jean MONNET, — *op. cit.*, p. 371.

États-membres dans un réseau de plus en plus dense d'obligations (respect des règles de concurrence, contrôle des aides...) et de procédures (surveillance de la Commission, recours devant la Cour de Justice de Luxembourg...). La faculté de s'opposer devient secondaire dans cette vaste « zone grise » des activités économiques et sociales, où les interdépendances usent l'autonomie de l'État. La nation ne disparaît pas, mais les projets économiques ou sociaux qui la concrétisent se perdent dans un domaine européen insaisissable.

Ici, surgit l'une des faiblesses fondamentales de l'entreprise communautaire. Qu'il s'agisse de l'industrie ou des questions sociales, l'Europe s'impose comme une contrainte (ne serait-ce qu'à travers l'impératif de compétitivité), mais ne parvient pas à être un dessein politique. Les notions de Marché Commun, de libre circulation apparaissent à la fois déterminantes pour créer le climat de réconciliation, indispensable au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, et insuffisantes pour produire une vision commune. Quant à la vision nationale, elle survit...

La philosophie gaullienne de la nation repose sur une succession de dissociations: la France et les Français; la Politique – diplomatie, défense... – et la politique – économie, « l'intendance »... –; la décision, acte historique, et la gestion... Derrière ces oppositions, se dessine toujours cette tension entre l'absolu et le relatif, l'imaginaire et le réel. Pour de Gaulle, l'Europe comme processus d'intégration ne peut que traiter du « secondaire », c'est-à-dire l'économie; lors de la crise de 1965, De Gaulle a pour but de maintenir la séparation entre Politique et gestion: *il faut toujours être en mesure de dire non*. Mais la force des choses ignore cette séparation. Le politique reste à la nation!

Ainsi, d'un côté, le politique, dans sa dimension nationale, risque de n'être plus qu'une abstraction; de l'autre, contrairement à la vision de Monnet, l'interdépendance ne suscite pas d'elle-même son propre politique. Pourtant c'est de cette idée que la construction européenne doit tirer son exemplarité (qui se révèle bientôt équivoque). Nombre de pays du Tiers-Monde ont, à leur tour, créé leur Marché Commun: ni l'Afrique, ni le Moyen-Orient, ni l'Asie, ni l'Amérique latine n'échappent à ces expériences. Toutes sont dominées par deux problèmes: le sous-développement, qui empêche la complémentarité des économies – fondement du succès du Traité de Rome –; la place de la cohésion politique... Parmi tous ces Marchés Communs, l'un des rares, qui dure, est l'ASEAN, associant, depuis 1967, la Thaïlande, la Malaisie, Singapour, l'Indonésie et les Philippines. Très vite la préoccupation centrale de l'ASEAN se révèle politique: il s'agit de faire face au Vietnam, à la déstabilisation permanente de la région.

De même, les fondateurs de l'Europe cherchent, dans l'histoire, une méthode exemplaire: c'est l'union douanière, qui a mis au monde au XIX^{ème} siècle l'Italie et l'Allemagne. Mais la première avait aussi Cavour et le Piémont, la seconde Bismarck et la Prusse! Pour qu'existe une conscience européenne, la Communauté doit exprimer une forme d'imaginaire, d'absolu.

B — Les apparences de l'État

Dans cette création d'une conscience propre, l'Europe en construction garde pour exemple, l'État-nation, institution suprême par la perfection de ses mécanismes, son efficacité et aussi l'ampleur des passions qu'il déchaîne. Ainsi l'Europe des Communautés utilise-t-elle l'État-nation comme un modèle mais se trouve condamnée à laisser échapper l'essentiel – tout simplement parce qu'elle se cogne sans cesse aux États – eux-mêmes.

Le système institutionnel des Communautés annonce, prépare un État fédéral: la Commission, gouvernement; le Conseil, Sénat porteur des intérêts des États; l'Assemblée, Parlement représentant les populations; enfin la Cour de Justice des Communautés, Cour Suprême... Mais le jeu est comme biaisé. La Commission n'a que des pouvoirs de proposition et d'exécution; en outre, ce symbole de la supranationalité se trouve « affaibli » du fait de la pénétration d'influences nationales spécifiques »⁵¹. Le Conseil reste un lieu de négociation.

Le Parlement européen illustre le mieux ce glissement vers l'artifice de l'entreprise européenne. Si cette Assemblée est élue au suffrage universel direct depuis 1979, le choix des députés, du fait du mode de scrutin, affaire des États, demeure entre les mains des machines nationales des partis: le représentant européen est l'homme d'une liste. De même le Parlement, privé de tout pouvoir dans la détermination de la recette (et par conséquent dépourvu du rôle initial de tout Parlement national à savoir l'établissement de l'impôt), dispose d'une sorte de droit d'augmentation automatique des dépenses (« marge de manoeuvre » fixée à partir du « taux maximum » d'accroissement des dépenses).

Enfin, la Cour de justice des Communautés se veut Cour Suprême, à l'image de celle des États-Unis. Par sa conception téléologique du droit communautaire, elle prétend pallier les insuffisances des autres institutions: en confirmant une prééminence absolue à l'affirmation de l'espace communautaire, elle pense contraindre les États à renoncer aux mesures nationales et à rechercher une démarche commune. Toutefois, face à la Cour, les États ne sont pas des États fédérés, ils restent souverains: face aux États, le problème devient « extra-juridique »: « ... la souveraineté d'un État peut être en cause; autant dire que, dans une telle hypothèse, l'exécution ne pourra être que volontaire »⁵².

Les formes de l'État ne créent pas l'État. Après plus de trente ans d'existence, l'Europe des Communautés découvre qu'au-delà des interdépendances persiste la vieille interrogation, celle de l'émergence d'une conscience commune.

C — Une conscience européenne ?

Ainsi l'entreprise européenne se cogne aux contraintes permanentes de l'histoire. Elle a cru naître dans la prospérité et la paix, remettant sa défense aux États-Unis.

Après l'échec de la réunion d'Athènes (4-6 décembre 1983), l'Europe communautaire doit, au-delà de la technique, se chercher une forme d'absolu: saura-t-elle le faire en donnant une dimension populaire à l'idée européenne, en s'interrogeant sur sa défense ?

51. Karl KAISER, Cesare MERLINI, Thierry DE MONTBRIAL, William WALLACE, Edmond WELLENSTEIN. *La Communauté européenne: déclin ou renouveau?* Travaux et Recherches de l'IFRI, p. 103.

52. Gabriel BARON. « L'exécution des décisions de la Cour de Justice des Communautés » dans *La CEE en crise*, ouvrage collectif, Paris, Economica, 1982.